

SEMAINE DE
L'INNOVATION
PUBLIQUE



Lexpol, le service public d'accès au droit en Polynésie française

Evolution 2016 : Accessibilité du droit polynésien – Lisibilité
du droit national applicable en Polynésie française

DU 14 AU 20 NOV. 2016

www.semaine-innovation-publique.gouv.fr

Plus de 300.000 textes disponibles

(lois, décrets, lois du pays, arrêtés, conventions Etat-Pays, ...)

- 327.700 textes mis en ligne
 - Dont environ 1.000 textes réglementaires en vigueur (consolidés)
 - Ces actes ont une vie plus ou moins longue et complexe (erratum, abrogation, modification, caducité...)
 - Et peuvent donner lieu à de très nombreux actes d'application
 - Soit 46.000 liens, qui rendent visibles toutes ces informations en un seul clic
- Mise à jour permanente
 - Texte PDF et liens hypertexte : dès publication du JOFP
 - Texte retiré : 1 à 7 jours
 - Une équipe dédiée de 8 personnes, dont à 4 temps plein.

Entre 2007 et 2015, Lexpol a connu plusieurs mutations

2007-2012

- Fonctionnalités centrées sur l'information officielle publiée au JOPF
- Un lectorat essentiellement juridique ou administratif

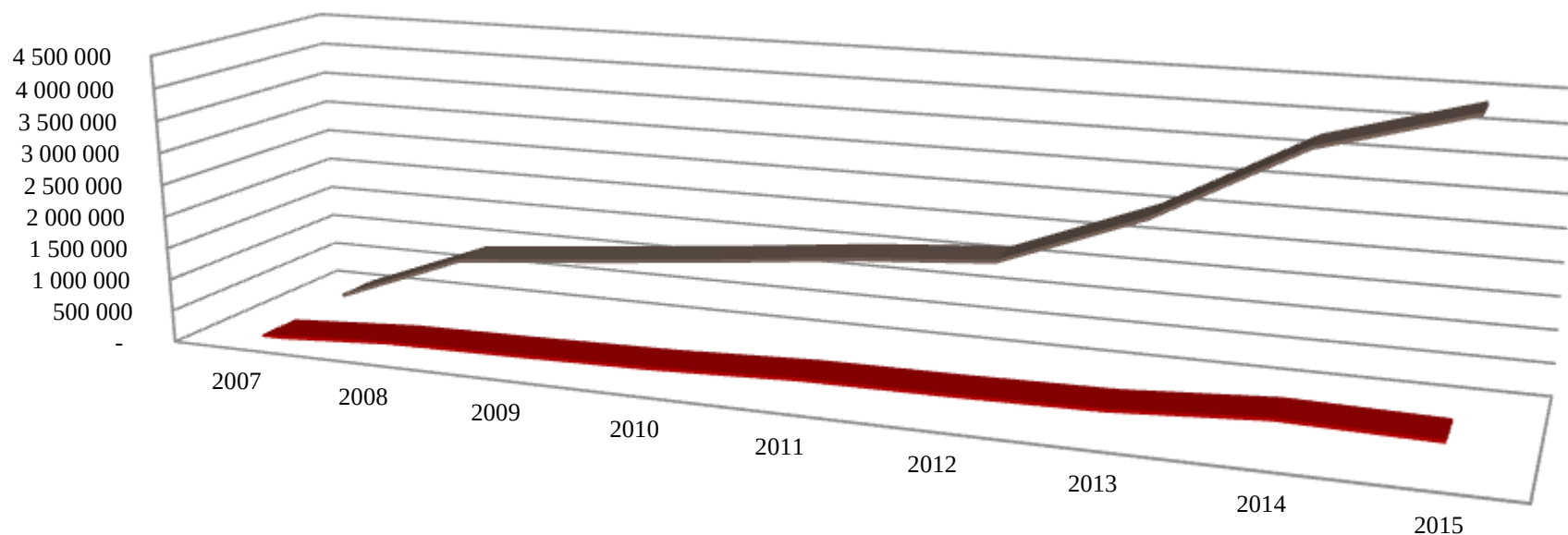
2013-2014

- Ajout de l'information non-officielle du JOPF
- Le lectorat s'élargit aux entreprises (marchés publics, RCS) et aux associations (annonces judiciaires et légales)

2014-2016

- Développement du workflow
- Le site devient la plateforme de travail commune à toute l'administration (pour la rédaction des arrêtés CM).

4 millions de pages lues



	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
■ Nombre de visiteurs	8 467	138 958	169 039	211 983	298 418	317 442	355 780	495 210	454 892
■ Nombre de pages lues	67 644	875 173	1 074 216	1 281 866	1 513 352	1 680 688	2 527 102	3 723 088	4 349 378



**80% des lecteurs allaient
directement à « Recherche »**

Et 70% des utilisateurs Lexpol font une recherche « simple » (sur le texte)

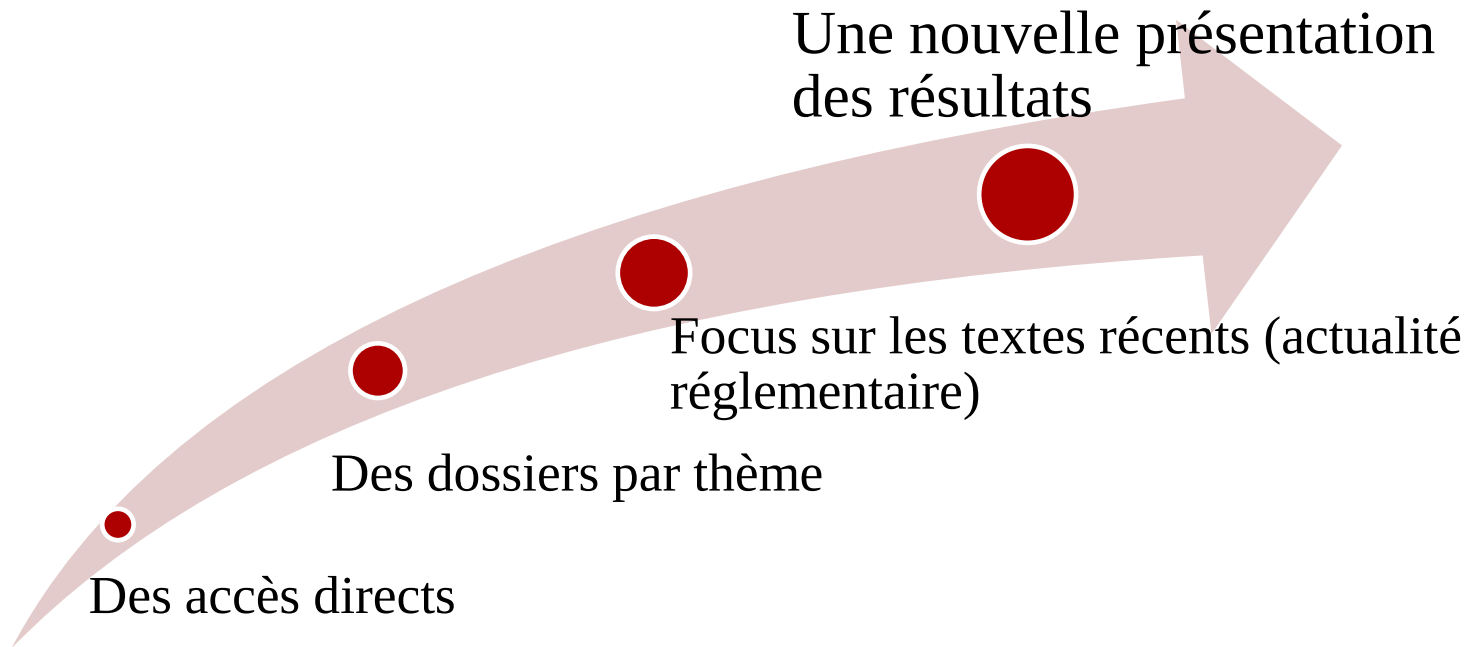
Avec un résultat peu satisfaisant :
30% de ces recherches
n'aboutissent pas

La recherche avancée est
utilisée par moins de 10%
des internautes

	total	%
Recherches (septembre-octobre 2016)	48 795	
sans résultat	14 658	30%
avec utilisation de "Nature"	1 934	4%
avec une référence texte "Numérique"	745	2%
avec une référence texte "Texte"	903	2%
avec utilisation de "Date du texte"	3 832	8%
avec Texte à rechercher	33 802	69%
avec seulement Texte à rechercher	23 744	49%
en mode "Débuts de mots"	44 405	91%
en mode "Mots exacts"	1 759	4%
en mode "Expression"	2 631	5%
en mode " dans le contenu des documents"	2 184	4%

1

L'évolution 2016 vise donc à aider les utilisateurs dans leurs recherches



Nouveau : les accès directs

Aux codes

Aux actes
des
communes



Nouveau : les dossiers par thème

- Toute la réglementation sur les sujets les plus demandés.
- Exemples : Aides à l'habitat, crèches et garderies, huissiers de justice, biosécurité
- Déjà 80 dossiers.

Nouveau : l'actualité réglementaire

- Toutes les réglementations adoptées par la Polynésie française
- Aller rapidement à l'essentiel.
- Suivre la production réglementaire annuelle

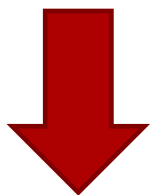
Nouveau : L'outil « Exclure »

- Les lecteurs font principalement des recherches sur le « Texte »
- Problème : avec une recherche aussi large, les résultats peuvent être très nombreux (« bruyants »).
- Ce nouvel outil permettra d'affiner les requêtes et d'éliminer les résultats non pertinents.

Ces nouvelles rubriques sont automatisées > garantie que l'information fournie soit toujours d'actualité.

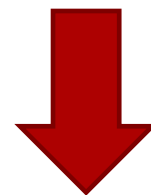
Des résultats plus clairs

Le texte est-il en vigueur ?



Mention « Texte abrogé »
dans les résultats de
recherche

Les peines d'emprisonnement
peuvent-elle être prononcées ?



Mention claire des peines
prévues et de
leur homologation

2

L'évolution 2016 vise également à mieux faire connaître le statut d'autonomie de la Polynésie française

- Le statut d'autonomie de la Polynésie française reste largement méconnu du grand public comme des agents de l'administration.
- Il est pourtant essentiel pour appréhender la répartition des compétences entre l'Etat et la Polynésie française et évaluer l'évolution de l'action du Pays.
- Le droit de l'autonomie se précise :
 - à chaque décision du Conseil d'Etat, du Conseil constitutionnel, de la chambre territoriale des comptes, du Tribunal administratif
 - à chaque avis rendu par la Polynésie française sur les projets de textes que l'Etat entend appliquer sur le territoire.

Lexpol met à la portée de tous les lecteurs l'ensemble de ces données publiques.

Statut de la Polynésie française : l'éclairage des juridictions...

Conseil constitutionnel

- S'il **juge** qu'une loi est intervenue dans le domaine de compétence de la PF, celle-ci peut modifier la loi.
- 11 décisions « LOM »

Conseil d'Etat (et Tribunal administratif)

- Il donne son **avis** notamment sur la répartition des compétences entre l'Etat et la Polynésie française
- 24 avis publics

Cour des comptes (et chambre territoriale)

- Elle fait des **recommandations** pour améliorer la gestion de la PF et de ses Ets publics.
- 41 rapports publics

3

L'évolution 2016 vise également à mieux faire connaître le **droit national réellement applicable en Polynésie française**

Le droit national s'applique dans 13 domaines seulement

- Etat-civil, défense, monnaie, banques, ...
- Sécurité et ordre publics, ...
- Communes, administration d'Etat, ...

Et il fait l'objet d'adaptations pour prendre en compte la spécificité de la PF

- Certains textes ou codes ne s'appliquent pas
- Certaines parties des textes et codes ne s'appliquent pas
- Certains articles sont rédigés différemment

Principe de spécialité législative

Comment diffuser le droit national applicable en Polynésie française ?

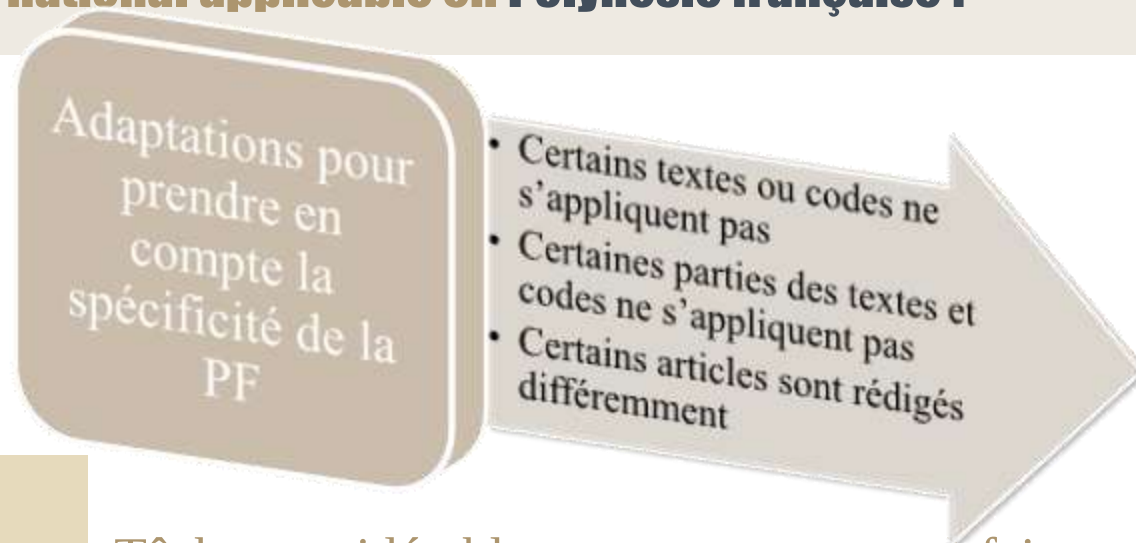
Pour permettre aux citoyens - et aux praticiens - de savoir si une loi est effectivement applicable en Polynésie française, le Statut (article 8, V) prévoit qu'elle doit être publiée au JOPF.

**1^{ère} difficulté :
la non-
publication des
lois et décrets
en PF**

Mais ce n'est pas toujours le cas > l'accès au droit sur Lexpol devient alors impossible

NOUVEAU : Lexpol pallie partiellement cette non-publication
> Veille réglementaire > Indexation
> Recherche possible

Comment diffuser le droit national applicable en Polynésie française ?



2^{ème} difficulté : le manque de lisibilité des codes, lois et décrets pour l'outre-mer

Tâche considérable, presque tout reste à faire :

- Lexpol présente 9 codes Etat consolidés
- Le CGCT est consolidé par le HC
- Pour les autres grands codes, aucune consolidation n'est disponible

« L'applicabilité des dispositions législatives et réglementaires aux collectivités d'outre-mer pose de difficiles et récurrentes questions de rédaction des textes et de lisibilité du droit. » (Conseil d'Etat, janvier 2016)

A venir...

Dans un avenir proche, nous travaillerons à :

- Moderniser l'interface graphique,
 - Elargir les options de personnalisation de la plateforme,
 - Améliorer encore l'accessibilité du droit national applicable en Polynésie française...
-

Plus
d'information
sur notre stand

Merci pour votre attention

